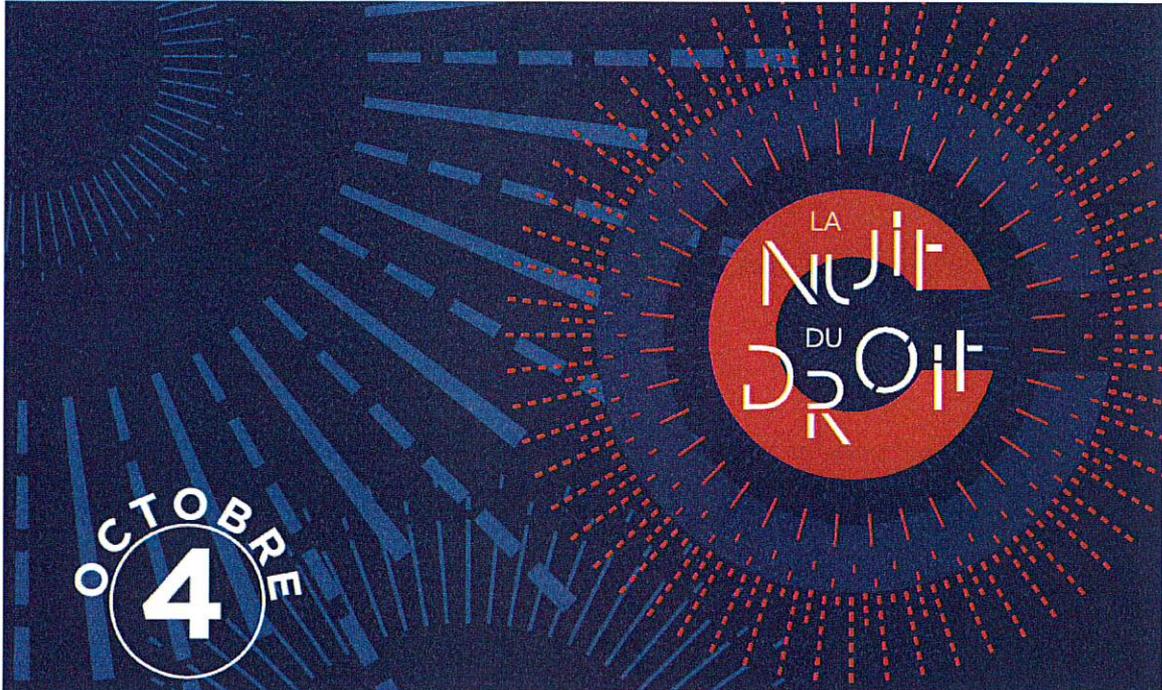


Objet : Les Notaires de Paris, acteurs engagés de la 2<sup>e</sup> Nuit du Droit

LA NUIT DU DROIT À LA CHAMBRE (4 octobre 2018 – 19h)

Débat sur l'héritage - Consultations gratuites



Dans le cadre de l'évènement national, « La Nuit du Droit » ([www.lanuitdudroit.fr](http://www.lanuitdudroit.fr)), le 4 octobre, les Notaires de Paris se mobilisent pour participer activement à cette action d'information sur le droit tournée vers nos concitoyens.

Une Nuit du Droit, deux évènements pour le public

Un débat au cœur de l'actualité  
« **HÉRITAGE : jusqu'où peut-on déshériter nos enfants ?** »

Conférence-débat avec la participation de :

- **Bertrand SAVOURÉ**, Président de la Chambre des Notaires de Paris
- **Michel GRIMALDI**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
- **Anne GOTMAN**, Sociologue, Directrice de Recherche Emérite au CNRS, CERLIS (Centre de Recherche du les Liens Sociaux)
- **Jean-Philippe DELSOL**, Avocat au Barreau de Lyon, Président de l'IREF (Institut de Recherches Économiques et Fiscales)

Horaire : 19h – 20h30 – Chambre des Notaires de Paris (nombre de places limité)

[Inscription en ligne : cliquez-ici](#)

## Des consultations en soirée gratuites pour les particuliers

Des consultations gratuites seront données par des notaires de la Compagnie à la Chambre pour les particuliers. **Tous les notaires sont invités à s'inscrire pour donner des consultations.**

**Horaires : 19h – 22h**

**[Inscription en ligne pour donner des consultations : cliquez-ici](#)**

**Renseignements : [communication@paris.notaires.fr](mailto:communication@paris.notaires.fr) / 01 44 82 24 32**

**DÉCOUVREZ LES ÉVÉNEMENTS  
LANUITDUDROIT.FR**

